



Assemblée générale

Distr. générale
8 novembre 2004
Français
Original: arabe

Cinquante-neuvième session

Point 57 de l'ordre du jour

Réduction des budgets militaires

Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Mohamed Ali Saleh **Alnajjar** (Yémen)

1. La question intitulée « Réduction des budgets militaires » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 35/142 B de l'Assemblée, en date du 12 décembre 1980.
2. À sa 2^e séance plénière, le 17 septembre 2004, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire la question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
3. À sa 1^{re} séance, le 30 septembre 2004, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 57 à 72, débat qui a eu lieu de la 2^e à la 9^e séance, les 4, 5, 7 et 8 octobre et du 11 au 14 octobre (voir A/C.1/59/PV.2 à 9). Les questions ont fait l'objet d'un examen thématique et des projets de résolution ont été présentés et examinés de la 10^e à la 16^e séance, du 18 au 22 octobre et le 25 octobre (voir A/C.1/59/PV.10 à 16). La Commission s'est prononcée sur tous les projets de résolution de la 17^e à la 23^e séance, du 26 au 28 octobre, le 1^{er} novembre et du 3 au 5 novembre (voir A/C.1/59/PV.17 à 23).
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire général relatif à l'information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (A/59/192).
5. Aucune proposition n'a été présentée et la Commission n'a pris aucune décision à propos de cette question.

